



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Collège Clément Marot
Rue Malherbe
14440 DOUVRES LA DELIVRANDE
Téléphone : 02.31.36.13. 80 Télécopie :02.31.36.13.81
Mél. Ce.0140049c@ac-caen.fr

Franck GUÉGUÉNIAT
Principal

Douvres la Délivrande, le 9 septembre 2021

Aux parents d'élèves

Objet : Élections au conseil d'administration – 8 octobre 2021

Madame, Monsieur,

Les élections des parents d'élèves se dérouleront au collège, dans les bureaux administratifs, le :

Vendredi 8 octobre 2021 de 13h00 à 16h00

Le collège électoral est constitué des parents d'élèves à raison de deux suffrages par famille (**parents ou responsables légaux**). La liste des électeurs peut être consultée à la Vie scolaire au ou secrétariat de direction (coordonnées données à l'inscription de l'élève). La liste électorale sera établie pour le **17 septembre 2021** et fera l'objet d'un affichage dans le hall du collège.

La date de dépôt des candidatures est fixée au 27 septembre 2021, le matériel de vote vous sera remis d'ici au 1er octobre.

La procédure de vote est la suivante :

Le bulletin de vote, ne comportant **ni rature, ni surcharge**, doit être inséré dans la **petite enveloppe marron ne portant aucune inscription ou marque d'identification**.

Cette enveloppe marron est glissée dans une seconde enveloppe blanche cachetée, sur laquelle sont inscrits :

- **Au recto** : l'adresse de l'établissement et la mention « *élections au conseil d'administration* »
- **Au verso** : les nom et prénom du parent électeur (correspondant au nom inscrit sur la liste électorale), ainsi que son adresse et sa signature.

TOUT PLI NE PORTANT PAS LES MENTIONS INDIQUEES CI-DESSUS SERA DECLARE NUL.



Vote par correspondance

Afin d'assurer la participation la plus large aux élections, la procédure de vote par correspondance peut être utilisée selon les modalités suivantes :

Les plis remplis comme indiqué ci-dessus sont glissés dans une enveloppe, dûment affranchie et confiée à la poste ou tout simplement remis au secrétariat du collège qui enregistre à réception, sur l'enveloppe extérieure, la date et l'heure de remise de la lettre.

LES PLIS PARVENUS OU REMIS APRES LA CLOTURE DU SCRUTIN SERONT DECLARES NULS

→ Insistez auprès de vos enfants pour qu'ils les remettent absolument pour le vendredi 8 octobre 2021 à 16h00 dernier délai au secrétariat de direction.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma parfaite considération.


Franck GUEGUENIAT